

ROUTES — ENTRETIEN DU PATRIMOINE ROUTIER

Les agents du Département sont quotidiennement à pied d'œuvre pour entretenir, aménager et moderniser le réseau routier du territoire. Objectif : assurer la mobilité et la sécurité des Seine-et-Marnais, tout en veillant à la qualité de l'environnement et des paysages.

L'entretien et l'exploitation des routes départementales

Tout au long de l'année, le Département s'investit pour conserver des infrastructures routières de qualité. Il assure ainsi l'entretien régulier des 4 313 km de routes départementales et de ses dépendances, telles que les pistes cyclables/liaisons douces. Il gère par ailleurs toute intervention et occupation de son domaine public routier.

La modernisation du réseau, est l'une des priorités du Département en améliorant le cadre de vie des habitants. Les enjeux sont de desservir équitablement le territoire, de répondre aux besoins de mobilité et de sécurité des Seine-et-Marnais et d'accompagner le développement économique et touristique.

Pour y parvenir, le Département met en œuvre et programme différents types d'opérations pour aménager le réseau et créer de nouvelles infrastructures.

La direction des routes

La direction des routes (DR) du Département assure ainsi le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier.

Elle emploie près de 550 agents et se compose de :

- la sous-direction **du patrimoine routier** définit les référentiels techniques d'entretien des routes, gère le patrimoine routier, programme et assure le suivi des travaux nécessaires à sa conservation, gère les ouvrages d'art en conception et en maintenance,
- la sous-direction des grandes opérations assure la maîtrise d'ouvrage de grands projets d'aménagement routiers, tels que la liaison Sud de Chelles, le contournement de Guignes, la liaison routière Est Francilien, etc.
- la sous-direction **des usagers et de la sécurité** définit les référentiels techniques d'exploitation et d'usage de la route, assure le pilotage de leur mise en œuvre, et assure le suivi de la politique de sécurité routière du Département,
- la sous-direction **des ressources et du numérique** pilote et gère les interfaces entre les services de la DR et les autres directions du Département,
- la sous-direction **des politiques et de la programmation** gère l'ensemble des marchés public, définit les politiques routières et est en charge de la programmation, du suivi et de l'exécution du budget,
- les **agences routières départementales** sont chargées de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien du patrimoine routier. Elles doivent également développer et sécuriser le réseau routier.

Les agences routières départementales



ARD de Perthes-Fleury
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Le Département de Seine-et-Marne compte 5 agences routières départementales (ARD) implantées sur son territoire.

Leurs missions :

- gérer, exploiter et entretenir le patrimoine routier,
- développer et sécuriser le réseau sur leur secteur,
- assurer une relation directe de proximité avec les usagers, les riverains et les élus locaux,
- relayer les informations locales et proposer des réponses,
- s'assurer du déploiement de la politique départementale.

Pour exercer ces différentes missions, chaque ARD comprend 3 centres routiers. Ces équipes délocalisées interviennent au titre de l'exploitation de la route, de l'entretien du réseau, de la conservation du patrimoine et de la sécurité routière, sous la coordination des ARD et de la DR.

Agence routière départementale de Meaux

- 1, rue des Raguins - 77124 Villenoy
- ard-meaux-villenoy@departement77.fr

Agence routière départementale de Coulommiers

- 8, rue du Parc - 77120 Chailly-en-Brie
- ard-coulommiers@departement77.fr

Agence routière départementale de Melun

- 314, avenue Anna Lindh - 77240 Vert-Saint-Denis
- ard-melun@departement77.fr

Agence routière départementale de Provins

- 47, avenue du Général de Gaulle - 77160 Provins
- ard-provins@departement77.fr

Agence routière départementale de Moret

- 9, rue du Bois Prieur - 77250 Veneux-les-Sablons
- ard-moret-veneux@departement77.fr

À LIRE



BROCHURE

Tout savoir sur la direction des routes

Si l'utilisation des transports en commun tend à se développer en Seine-et-Marne, la voiture reste le mode de transport le plus utilisé et la route, l'infrastructure de transport la plus empruntée. Aussi, le Département se mobilise tant pour assurer la pérennité du patrimoine, l'adaptation du réseau routier et la sécurisation des déplacements routiers que pour veiller à l'intégration de ces équipements dans le paysage.

Au-delà des exigences qu'impliquent de telles missions, au regard des besoins nouveaux exprimés par les usagers, notamment en matière d'information, une nouvelle organisation des services au sein du Département a été pensée. C'est au travers de la direction des routes (DR), créée en 2018, et des relais sur les territoires que sont les cinq agences routières départementales (ARD) que prend forme l'ambitieuse politique du Département en matière routière.

Ainsi, cette brochure vous accompagnera et renseignera au mieux sur les domaines de compétences et d'intervention de ses différents services.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 5.38
MO

Les actions d'entretien et de développement durable

Les mesures en faveur du développement durable prises par le Département se traduisent lors des opérations d'entretien et dans la réalisation de nouvelles routes avec la prise en compte de la dimension environnementale : pratiques innovantes, chantiers expérimentaux, nouvelles méthodes de travail comme les « chantiers recyclages » (réutilisation des matériaux, granulats... pour favoriser l'économie circulaire) et fauchage tardif.

La lutte contre les dépôts sauvages

Depuis plusieurs années, des dépôts sauvages de déchets apparaissent aux abords des routes seine-et-marnaises.

Pour le Département, le coût des 892 tonnes de déchets ramassées en bordure des routes départementales s'est élevé à 970 264 € et a mobilisé l'équivalent de 10 agents à temps plein, en 2022.

Pour répondre à ce problème qui nuit au cadre de vie et à la sécurité routière des Seine-et-Marnais, le Département assure une surveillance renforcée des sites les plus touchés et met en place des dispositifs dissuasifs limitant les dépôts comme la photo-surveillance.



Le Département de Seine-et-Marne, fortement mobilisé contre les dépôts sauvages aux abords des routes départementales, a obtenu une subvention de plus de 698 000 € de [la Région Île-de-France](https://www.iledefrance.fr/) (<https://www.iledefrance.fr/>) dans le cadre du [Fonds régional de propreté](https://www.iledefrance.fr/resorption-des-depots-sauvages-de-dechets-dimportance-regionale-et-situations-exceptionnelles) (<https://www.iledefrance.fr/resorption-des-depots-sauvages-de-dechets-dimportance-regionale-et-situations-exceptionnelles>).

L'eco-paturage

Certains sites routiers présentent des contraintes par leurs formes géométriques et leurs caractéristiques techniques. Ils nécessitent dès lors un entretien spécifique des espaces végétalisés. Les animaux (moutons, boucs, chèvres) constituent une solution alternative à l'entretien mécanique de ces espaces.

La technique de l'éco-paturage s'inscrit naturellement dans la continuité de la démarche Zéro phyto du Département de Seine-et-Marne.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- suppression de la pénibilité des interventions et des risques inhérents aux zones difficiles d'accès.
Exemples : talus, friches, broussailles, bassins en eau et zones humides, etc.
- coût comparable à la mécanisation pour une qualité de prestation supérieure,
- respect des sites et diminution des risques d'intrusions,
- maintien et développement de la biodiversité,
- forte diminution des outils mécanisés contribuant à minimiser l'impact carbone ainsi que la pollution sonore,
- fonction pédagogique grâce à l'organisation de visites avec les collégiens du Département,
- amélioration du cadre de vie pour les usagers.

Les bassins routiers

Pour s'assurer de l'efficacité de cette technique, une phase expérimentale est en cours sur 6 bassins routiers de puis le 1^{er} semestre 2020.

Le rôle des 6 bassins routiers de Seine-et-Marne et des ouvrages hydrauliques qui leur sont liés est triple :

- > la sécurité de l'utilisateur,
- > la lutte contre l'eau de la route,
- > la protection de l'environnement avec notamment la lutte contre les pollutions accidentelles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans l'ensemble des opérations qu'elle programme, la direction des routes s'emploie à protéger et entretenir les paysages du territoire. Pour ce faire, elle peut s'appuyer sur des outils très fins de connaissance et de valorisation des ressources naturelles.

TÉLÉCHARGER

-  Carte des secteurs des agences routières départementales PDF - 1.54 Mo (/sites/default/files/media/downloads/decoupage-de-la-dr-a3_16-centres-avec-grille-4_0.pdf)
-  Règlement de la voirie départementale PDF - 1.33 Mo (/sites/default/files/media/downloads/dr-22-08-brochure-reglement-de-la-voirie-departementale-v1.pdf)



Créé le: 26/06/2020

- Mis à jour le : 17/08/2020